

Les citoyens éclairés
16 impasse Marcel Cerdan
56600 Lanester
copie : Mr Waks, ministère de
l'environnement

à l'attention de Mr Bernard Laurans
directeur régional de la société Enedis
64 boulevard Voltaire
35000 Rennes

Lanester le 28 janvier 2018

Monsieur,

J'apprends par notre avocat que vous demandez 15 jours d'ajournement de la demande à comparâître le 14 février au tribunal de Grande Instance de Rennes... Serait-ce que vous ne connaissez pas suffisamment votre dossier ? On peut s'en étonner.

Vous aurez notre réponse à votre courrier au tribunal par l'intermédiaire de notre avocat.

Pour ce qui est de ma confiance, comme vous pouvez le lire sur notre page facebook, je dis aux personnes qui ont leur compteur électrique à l'extérieur : « zéro confiance , protégez physiquement votre compteur ! » Enedis et les sous-traitants nous ont déjà montré de quoi ils sont capables...

- témoin ces consignes que vous aviez élaborées à l'usage des poseurs, qui pourraient violer la propriété privée, ne pas tenir compte du refus des clients, et casser les cadenas en toute impunité... ???

- témoin le rapport interne d'EDF de 1983 qui pose déjà des questions sur les champs électromagnétiques générés par la circulation du courant électrique, avec un constat du mal-être et des pathologies développées chez les agriculteurs et bétail vivant sous les lignes haute tension... L'OMS en a conclu en 1978 qu'il n'y avait pas de problèmes et que l'on pouvait doubler la capacité circulante (de 400 kV à 800 kV) extrait : « *car contrairement aux phénomènes radioactifs, les rayonnement non ionisants ne provoquent pas rapidement des troubles nets que l'on puisse facilement leur attribuer..... Notre société engendre une véritable pollution électromagnétique qui peut à la longue entraîner des troubles graves (maladies cardio vasculaires, désordres psychiques, baisse de la vitalité, diminution de la libido... »*

- témoin l'extrême pollution que j'ai eu personnellement sur mon réseau électrique au mois d'octobre, et qui ne s'est arrêtée, curieusement, que lorsque je suis allée déposer plainte au commissariat de Lorient...

- témoin le piratage informatique sur ma boîte mail personnelle, le lundi 27 novembre 2017 alors que j'avais laissé un message le samedi sur la boîte vocale de mr Arnaud..., poseur dans les Alpes Maritimes, qui avait menacé une personne d'avoir à payer 1700 euros le compteur, et qu'on allait reprendre celui qu'elle avait, qui appartenait à EDF ???, et qu'elle n'aurait plus d'électricité. Curieusement l'ordre de piratage est parti de Rennes d'un appareil sous linux adresse IP 86.71.218.109, est passé par Paris d'un appareil sous windows adresse IP 80.15.79.47, puis une autre adresse à Paris IP 94.177.241.253, pour aller à Jakarta au Bengladesh IP 103.87.234.47, et enfin à Abidjan en côte d'Ivoire sous l'adresse IP 41.189.42.66, lequel hacker doit bien connaître les

Alpes maritimes, puisque le message envoyé à mes amis disait que je passais 3 jours sur la ville de Menton... Vous apprécierez l'humour, et le zèle de celui-ci qui a volé tous mes contacts, tous mes messages, mais a laissé le dossier avec mes factures EDF ??? Il a d'ailleurs coupé court aux personnes qui tentaient d'entrer en contact avec lui... Plainte a été déposée également, et je peux rendre publiques ces informations, car je ne me fais aucun soucis sur le fait que le ministère de l'intérieur les ait déjà transmises aux personnes impliquées dans cette affaire.

Comme tous nos courriers, celui-ci sera publié sur notre site et page facebook.

Donc lorsque vous me parlez de confiance, je dis que la représentation par le vote est un simulacre de démocratie, que nos élus ne nous représentent pas, ni les associations de consommateurs, et que nous sommes gouvernés par l'argent, appât des lobbies industriels et des banques. Mais nous sommes les plus nombreux... et la colère gronde sur le territoire de France. Ce sont aujourd'hui presque 500 villes qui refusent la pose de ce compteur malfaisant et terroriste.

Vous avez fait le choix d'un salaire confortable, avec les risques que cela comporte, je fais celui des valeurs républicaines qui me sont indispensables pour vivre... protéger la vie devrait être le fondement de toute institution basée sur le Respect.

Salutations citoyennes,

La présidente, Danièle Bovin.